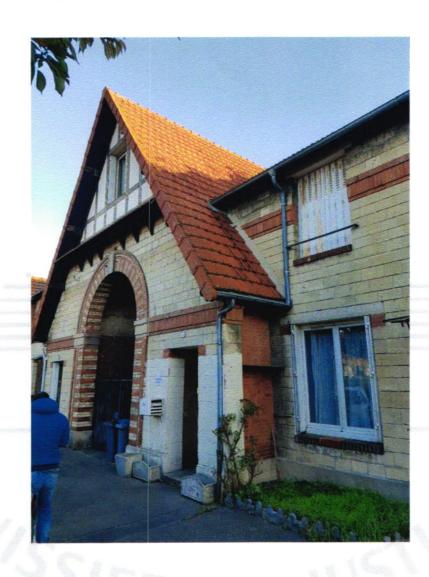
Maître François LIEURADE Huissiers de Justice Associé à la SELARL LIEURADE

Etude principale 18 rue Parmentier 95200 SARCELLES Tél.: 01.34.69.00.42 Fax: 01.34.69.17.31

Email: francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude annexe

3 bis avenue de Paris 95290 L'ISLE ADAM



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE

Constat du 6 novembre 2017 Page 1 sur 9



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE SIX NOVEMBRE

A LA REQUETE DU:

LE CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE SA, dont le siège social est sis 1 rue du Dôme à STRASBOURG (67000), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU:

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 19 octobre 2017.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description des droits et biens immobilier, décrits comme suit :

COMMUNE D'ARGENTEUIL (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 30 place Lorraine, boulevard du Général Delambre cadastré section BY numéro 587 lieudit « 62 bd du Général Delambre » pour 1 ha 19 a 61 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 5 octobre 1964 volume 5508 numéro 10, modifié par actes publiés les 4 août 2003 volume 2003 P numéro 3781 et 23 novembre 2015 volume 20185 P numéro 4536, portant sur le lot suivant sis 30 boulevard du Général Delambre :

 LOT NUMERO SOIXANTE DIX-SEPT (77): un pavillon formant avec le lot nº76 un porche commun à l'ensemble des lots, ainsi que les 1245/100.000èmes des parties communes générales

Lesdits biens appartenant à Monsieur Raymond Alain ARNAUD et Madame Linda Lucie Renée ARNAUD née BOMPAIS suivant acte en date du 21 octobre 1997 publié le 26 novembre 1997 volume 1997 P numéro 4695.



Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice 95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné,

Déférant à cette réquisition, je me suis transporté 30 Place Lorraine à ARGENTEUIL (Val d'Oise),

Où étant ce jour sur place à 8 heures 30, assisté de Monsieur Antoine MICHALSKI, serrurier, et de deux témoins majeurs requis, j'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Monsieur Raymond ARNAUD se présente à nous.

Je lui déclare alors mes qualités et identités.

Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, il me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement et me précise occuper les lieux avec son épouse et leur fille.

Les lieux consistent en:

- un pavillon (lot n°77) élevé sur trois niveaux, avec courette arrière ;

L'immeuble, construit avant les années 40, présente des façades usagées. L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont à l'état d'usage.

Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et escaliers sont à l'état d'usage.

Aucun syndic de copropriété n'est connu.



Constat du 6 novembre 2017 Page 3 sur 9





Les lieux sont distribués comme suit :

AU REZ DE CHAUSSEE

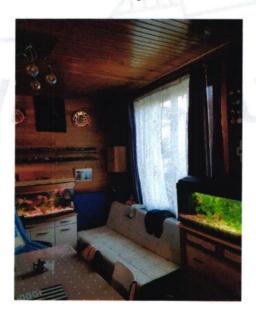
- Le séjour en entrant:

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol, les papiers peints, peintures et lambris des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

• Une fenêtre à double vitrage et châssis PVC.



Constat du 6 novembre 2017 Page 4 sur 9



- Le dégagement dans la suite du séjour:

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol, les peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Un réduit sous l'escalier ;
- Un escalier d'accès à l'étage.



- La cuisine en porte droite dans le dégagement:

Le carrelage du sol, les peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Une porte fenêtre ouvrant sur la courette.
- Une série de placards en bon état.
- Une chaudière à gaz;
- Un évier en matériaux composites muni d'un robinet mélangeur.





- La salle de bains :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol, les faïences murales, les peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Une baignoire complète.
- Un lavabo.
- Une cuvette WC.
- Un point lumineux ;

Constat du 6 novembre 2017 Page 6 sur 9





AU PREMIER ETAGE

- Le palier:

Le parquet du sol, les peintures des murs et du plafond sont usagés.

- La chambre en porte gauche :

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est en bon état.

Le parquet du sol, les papiers peints et peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à double vitrage et châssis PVC;
- Un escalier bois permettant d'accéder dans les combles.





- La chambre en porte droite :

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est en bon état.

Le parquet du sol, les papiers peints et peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

• Une fenêtre à double vitrage et châssis PVC;

AU DEUXIEME ETAGE-COMBLES

- Le palier:

Le parquet du sol, les peintures des murs et du plafond sont usagés.





- La chambre en porte droite :

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est en bon état.

Le revêtement plastique du sol, les papiers peints et peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à double vitrage et châssis PVC;
- Le grenier en porte gauche:

Les lieux sont à l'état brut.

L'ensemble du pavillon est chauffé par des radiateurs raccordés à la chaudière à gaz.

Un métrage des lieux est effectué sous mon contrôle par la société CERTIMMO.

EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Constat du 6 novembre 2017 Page 9 sur 9

